

CORONAVIRUS COVID-19

Exemple de plan de précaution

I- Poser les bases d'un plan de précaution

(Conception et élaboration du plan - Dès maintenant)

- Désigner un responsable
- Mettre en place une veille d'information (Unimev, autorités publiques...)
- Etablir des contacts avec les autorités locales (Préfecture, DDPP...)
- Formaliser une politique de communication
- Formaliser une liste des mesures de précaution à prendre selon le contexte (normal/crise)

II- Rassurer les parties prenantes

(Communication - A partir de maintenant jusqu'à la fin de l'épidémie)

Informez les parties prenantes : partenaires, prestataires, participants...

- en mode normal : rassurer

- ① Informer sur l'évolution de la situation
- ② Informer des mesures prises par les pouvoirs publics
- ③ Informer sur le dispositif mis en place par l'organisateur

- en mode crise : anticiper les réactions

- ① Pour ceux qui hésitent à maintenir leur participation - Communiquer sur le maintien de l'événement et la mise en œuvre des mesures de précaution planifiées
- ② Pour ceux qui sont empêchés - Communiquer sur la mise en place d'une diffusion des moments clés, conférences, keynotes... de l'événement sur la Web TV de l'événement

III. Anticiper les mesures visant à assurer la sécurité des participants

(Définition et mise en œuvre des mesures de précaution – Dès maintenant)

3.1- Diagnostiquer les mesures à prendre

- Définir les zones de provenance à risque des participants à l'événement
- Apprécier les mesures sanitaires mises en place par les autorités pour l'entrée sur le territoire
- Mesurer les flux de participants en provenance des zones à risque
- Ajuster, à l'instant t, qualitativement et quantitativement, les mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des participants (nature/ampleur du dispositif de protection)

3.2- Gérer les accès à l'événement

- Conserver les mesures d'accès ordinaires

- *Prévoir et mettre en place une cellule d'information et de médicalisation à l'accueil (soumission de questionnaires déclaratifs, examen médical, prise en charge des cas suspects possibles...)*

- *Prévoir et mettre en place des restrictions d'accès en fonction de la zone de provenance*

① Accès interdit

② Accès sous condition, par ex. prise de température, remplissage d'un questionnaire...

③ Accès libre

3.3- Mettre en œuvre des mesures d'information et de protection sur site

- Informer les participants à l'événement (panneaux, écrans, flyers...)

- Mettre à disposition des matériels de protection (masques, solutions hydroalcooliques...)

- Mobiliser le service de médicalisation de l'événement

...